



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Compte Administratif 2014 Affectation de résultat

DEL-2015-043

Numéro de la délibération : 2015/043

Nomenclature ACTES : Finances locales, décisions budgétaires

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 27/04/2015

Date de convocation du conseil : 21/04/2015

Date d'affichage de la convocation : 21/04/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Faten ARAB-JAZIRI par M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Émilie CRAMET par M. Georges-Yves GUILLOT, M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN.

Compte Administratif 2014

Affectation de résultat

Rapport de Yann LORCY

La délibération en date du 23 février 2015 concernant l'affectation du résultat du compte administratif 2014 a fait l'objet d'une observation de la part des services de la Préfecture.

Pour tenir compte de cette observation,

Nous vous proposons :

- de modifier l'affectation du résultat , en conséquence :

1- d'affecter un excédent à l'investissement pour un montant de 1 294 101,51 € au compte 1068

2- de laisser un montant de 64 761,11 € en réserve de la section de fonctionnement au compte 002

Ce changement d'affectation se traduira budgétairement en accord avec les services de la Trésorerie lors de la prochaine décision modificative à intervenir.

Cette délibération abroge la délibération du 23 février 2015.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 avril 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**